



ROUSSET LES VIGNES

Avril 2023 bulletin municipal numéro 88

LE MOT DU MAIRE

Pour les élus, le début d'année a toujours une connotation financière. En effet, il convient de présenter le compte administratif de l'année précédente et d'établir le budget de l'exercice en cours.

Le compte rendu du conseil de Mars vous donne les éléments chiffrés de notre compte administratif 2022. Ces derniers s'avèrent satisfaisants, permettant à la commune de poursuivre ses investissements sans endettement. Fin 2025 notre endettement résiduel sera ramené à « 0 », rappelant que depuis 2008 les taux des diverses taxes de la commune sont restés inchangés, politique que le conseil municipal et moi même souhaitons poursuivre. Il convient de préciser que l'augmentation de la fiscalité que vous avez pu constater est le seul fait de l'état, au travers de la revalorisation annuelle des bases, point sur lequel nous n'avons pas la main.

Nos investissements se poursuivent donc avec le chantier des façades de l'église qui vient de démarrer. Cette réalisation est subventionnée à 80 % (50% le département, 30% la Région) soit un coût résiduel pour la commune inférieur à 20 000 €. Prochain chantier : chemin du Planas.

Pour ce qui est de l'eau, le schéma directeur dont nous avons déjà largement parlé arrive à son terme pour la phase 1. La phase 2, qui consiste à lancer l'étude d'une nouvelle conduite d'amenée du captage à notre château d'eau et un maillage avec la commune de LE PEGUE, va pouvoir être engagée. L'approche sommaire faite sur ce dossier montre que ce dernier s'avère quelque peu compliqué sur le plan technique, notamment en raison de la topographie des lieux.

Faisant en sorte que notre commune reste accueillante, vous constaterez que nous avons réalisé quelques plantations dans le village : platanes sur la place du Levant, cyprès à l'entrée ouest du village, rosiers en divers endroits. Bon et agréable printemps à tous.

Jacques GIGONDAN

Cérémonie du 8 mai.

11h à Le Pègue,

11h30 à Rousset, suivie du verre de l'amitié.

MAIRIE de Rousset-les-vignes:

Tel: 04 75 27 94 99

mairie.roussetlesvignes@wanadoo.fr

Site: www.roussetlesvignes.fr

Ouverture au public :

Mardi 09H00 – 12H00 et 13H00 – 16H00

Jeudi 09H00 – 12H00 et 13H00 – 16H00

VIGILANCE EN TERMES DE CONSOMMATION D'EAU POTABLE.

Remplissage des piscines :

Le Maire rappelle que l'alimentation en eau est une préoccupation permanente quand arrive la saison estivale.

Les piscines doivent être remplies avant le 15 juin.

Pour tout cas particulier, veuillez prendre contact avec la mairie.

Usages quotidiens :

Nous rappelons que chacun est tenu de limiter la consommation d'eau potable en période de sécheresse, aussi bien pour les besoins de l'habitation que l'usage à l'extérieur : piscine, nettoyage de voitures, arrosage des jardins... c'est le bon sens !

OBLIGATION DE DÉBROUSSAILLEMENT. CONSTRUCTIONS AUX ABORDS DES FORÊTS.

L'article L 134-6 du code forestier dispose que l'obligation de débroussaillage s'applique sur les terrains situés à moins de 200 mètres des bois et forêts aux abords des constructions, chantiers, installations de toute nature sur une profondeur de 50 mètres, et aux abords des voies privées sur une profondeur de 10 mètres de part et d'autre de la voie.

Par exemple, le propriétaire d'une habitation située à 10 mètres de bois, forêts, landes, maquis, garrigues, plantation ou reboisement, sera tenu de débroussailler jusqu'à 40 mètres à l'intérieur de ce massif boisé en direction de celui-ci et jusqu'à 50 mètres dans la direction opposée. Pour une construction située à 190 mètres de ce même massif, le propriétaire aura l'obligation de débroussailler jusqu'à 50 mètres en direction du massif, mais pas au-delà de 10 mètres dans la direction opposée.

Nous comptons sur la compréhension et le civisme de chacun pour mener à bien le débroussaillage tel qu'évoqué ci-dessus.

PERMANENCES DU CONSEILLER NUMÉRIQUE

AVEC OU SANS RENDEZ-VOUS

10h00 à 12h00

AVEC OU SANS RENDEZ-VOUS

2023

Mardi 18 avril
Mardi 9 mai
Mardi 6 juin
Mardi 4 juillet

CONTACT :
Charline LAVIE
06 67 39 66 15
conseiller.numerique@cceppg.fr

POUR UN RDV EN DEHORS DES CRÉNEAUX PROPOSÉS :
contactez Charline !

Communauté de Communes
Enclave des Papes Pays de Grignan
CCEPPG

Conseil municipal

Séance du 12 Janvier 2023

Délibérations :

-Autorisation d'engager des dépenses d'investissements avant le vote du budget 2023.

Comme nous le faisons chaque année, il convient de valider d'éventuelles dépenses d'investissements avant le vote du budget 2023, à hauteur maximum du quart des dépenses d'investissements inscrites au budget 2022, soit 50 000 €.

Validé à l'unanimité.

-Nouvelles tarifications du service A D S.

Validation des tarifications 2023 pour les services A D S (dossiers liés à l'urbanisme)

Validé à l'unanimité.

-Dossier GAEC La Bouvaude : M. BARNAUD interjette appel de l'ordonnance du Tribunal Administratif en date du 2 novembre dernier. Le conseil municipal valide à l'unanimité la poursuite de sa défense avec son avocat Me CHAMPAUZAC.

Divers :

-Points d'apports volontaires : Après réflexion quant à l'étude d'impact sur le parking, nous convenons d'installer les points d'apports volontaires en lieu et place des containers actuels.

Pour ce faire, la plateforme actuelle sera détruite et réaménagée pour recevoir les nouveaux containers semi-enterrés.

Cet aménagement présentera plusieurs avantages :

-la surface utilisée sera sans changement à l'actuelle implantation,

-l'esthétique sera mieux préservée car possibilité de végétaliser les abords,

-L'accès pour les camions sera inchangé.

Les travaux sont envisagés sur Août, Septembre 2023.

-Projet de feu rue des Dauphins: Comment ralentir la circulation rue des Dauphins ?

Notre projet de chicane n'étant pas validé par le Département, nous nous orientons vers l'installation d'un feu à hauteur du Parking jouxtant la Mairie. Il s'agit d'un feu appelé feu vert récompense, feu tricolore rouge au repos, passant au vert lorsqu'un véhicule se présente à la vitesse autorisée. Ce mode de fonctionnement accentue l'incitation au comportement vertueux et encourage des attitudes de présence.

Le conseil est favorable à cette installation pour laquelle il convient de solliciter une étude et un devis auprès d'un fournisseur.

-Panneau priorité à droite : Il nous est demandé d'installer un panneau priorité à droite sur la D 538 (sens Taulignan- Nyons) au niveau de la rue du Bourg (même si le code de la route prévoit ce type de priorité en agglomération). Avis favorable.

-Schéma directeur Eau potable : Nous sommes dans la phase 4 qui arrive à son terme en vue de nous présenter une approche technique et financière quant à une nouvelle conduite d'amenée du captage et un maillage avec la commune de Le Pègue. Le coût de ces travaux se situerait dans une fourchette de 1 200 000 à 1 400 000 €. La maîtrise d'œuvre de ce chantier sera confiée à un nouveau cabinet le moment venu.

Séance du 16 Mars 2023

-COMPTE ADMINISTRATIF 2022

Il convient tout d'abord de valider le compte de gestion du receveur. Le Maire indique que le compte de gestion étant conforme à notre compte administratif, nous pouvons le valider. Validation à l'unanimité .

-Budget général

-Fonctionnement		-Investissements	
-Total des recettes.	255 988 €	-Total des recettes.	138 758 €
-Total des Dépenses	175 781 €	-Total des Dépenses	230 484 €
80 207 €	-Solde d'exécution	- 91 726 €	-Résultats
-Excédent reporté	513 702 €	-Excédent antérieur	18 871 €

-Budget Eau et Assainissement

-Exploitation		-Investissements	
-Total des recettes.	51 021 €	-Total des recettes.	35 131 €
-Total des Dépenses	44 793 €	-Total des Dépenses	37 476 €
-Résultats	6 228 €	-Solde d'exécution	- 2 345 €
-Excédent reporté	119 627 €	-Excédent antérieur	109 197 €

Validation du Compte administratif (le Maire ne prenant pas part au vote)

Budget général

-Fonctionnement : Recettes et Dépenses, validé à l'unanimité

-Investissements : Recettes et Dépenses, validé à l'unanimité

Eau et Assainissement

-Exploitation : Recettes et Dépenses, validé à l'unanimité

-Investissements : Recettes et Dépenses, validé à l'unanimité

Affectation du résultat :

Virement du fonctionnement à l'investissement compte 1068 = 125 854 €.

Validé à l'unanimité.

-BUDGET PRIMITIF 2023

Vote des taux des taxes communales :

Le conseil, à l'unanimité, valide la reconduction à l'identique des taux des taxes communales, à savoir :

-Taxe d'habitation	6.80 %
-Taxe foncier bâti	8.40 % + 15.51 % (part départementale)
-Taxe foncier non bâti	42.99 %

Budget général

Fonctionnement : Recettes = 258 832 €

Dépenses = 207 241 €

Validé à l'unanimité

Investissements : Recettes = 261 084 € (+30 000 € virés du fonctionnement)

Dépenses = 289 865 €

(Travaux envisagés: façades de l'église, chemin du Planas, mise en place des points d'apports volontaires ordures ménagères et encombrants, réfection d'un appartement mairie, divers) travaux voirie).

Validé à l'unanimité

Eau et Assainissement

Exploitation : Recettes = 50 659 €

Dépenses = 47 797 €

Validé à l'unanimité

Investissements : Recettes = 29 256 € (+ 60 000 € viré du fonctionnement)

Dépenses = 195 830 €

(Dépenses prévisionnelles = étude sécurisation E P)

Validé à l'unanimité

Tarification eau potable :

-abonnement 100 €

-consommation 1 € m³

-nouvelle construction : forfait de branchement = 500 € + coût réel des travaux jusqu'en limite de propriété.

-Intervention au niveau des vannes de branchement = 50 €

-Intervention au niveau du compteur = 50 €

-Remplacement du compteur pour gel ou défaut de protection = 100 €

Tarification assainissement :

-abonnement = 90 €

-eaux usées = 1 € m³

-pour les constructions réalisées après mise en service du réseau d'eaux usées, coût réel des travaux jusqu'en limite du réseau existant.

Divers :

-Schéma directeur E P :

Les conclusions de l'étude devraient nous être communiquées d'ici fin Mars).

-Extension réseau d'eau Le PEGUE en vue d'alimenter des habitations route de Suzeau :

La commune de Le PEGUE pourrait étendre son réseau d'adduction E P sur la route de Suzeau (commune de Rousset) permettant le raccordement des habitations situées sur cette route. Le coût de ces travaux serait de l'ordre de 60 000 € sur le domaine public, avec participations des nouveaux abonnés, les parties privatives restant en totalité à leur charge). Dossier à l'étude.

La vie de la commune

Marché estival deuxième édition.

Pour la deuxième année consécutive, le comité des fêtes de Rousset-les-vignes lance son marché estival qui aura lieu tous **les mardis soir au square de la mairie** en face le restaurant « le Cercle » à partir **du 13 juin au 29 août 2023 à partir de 18h jusqu'à 21h30** le tout sur une ambiance musicale.

Sur ce marché vous pourrez y trouver Légumes – Fruits – Confitures – Huiles d'Olives – Miel – Essence de Lavande - Décoration – Vins – Gourmandises ...

Avec la présence de YAMANI PIZZA et une semaine sur deux de LA CAMBUZE où vous pourrez vous restaurer sur place avec la mise en place de table à votre disposition.



Vous êtes intéressés pour exposer, pour toutes informations ou retrait du dossier contacter :

Marion GIGONDAN au **04.75.27.07.05** ou par mail marche.estival.rousset@gmail.com.

Également, nous vous invitons à suivre et partager la page face book : Les marchés de rousset les vignes pour toute l'actualité des marchés, programmes, jeux ...

Les amis de la Chapelle



Amis de la chapelle Notre-Dame de Beauvert de ROUSSET LES VIGNES

L'assemblée générale de l'association « Les amis de Notre-Dame de Beauvert » aura lieu le **MERCREDI 26 AVRIL A 20H30,**

petite salle communale

sous la présidence de Monsieur Jean Claude Genin.

Toute personne adhérente à l'association ou désirant y adhérer est cordialement invitée à cette assemblée générale.

P/O Yannick Chauvin

Secrétaire et Trésorier de l'association

Pour information, le **chemin de croix** pour le Vendredi-Saint sur la montée à la chapelle aura lieu

le **VENDREDI 7 AVRIL à 15 heures** - départ place des Auches.



La messe à Rousset...

... à Saint-Mayeul aura lieu le **jeudi 18 mai, ascension, à 10h30.**

Nota: au village, l'église est (presque) toujours ouverte la journée.

Brin de culture

BRIN DE CULTURE , message de printemps.

L'ASSEMBLEE GENERALE ordinaire

a eu lieu le 9 Février ;

ont été votées à l'unanimité :

- la baisse de la cotisation qui passe de 12 à 10€
- la reconduction du bureau :

Hélène Gallet présidente et secrétaire,
Brigitte Ménard trésorière.

FONDS DE LA BIBLIOTHEQUE : les adhérent(e)s ont accès

> à un fonds de littérature contemporaine renouvelé régulièrement

> et à des ouvrages d'auteurs provençaux et locaux, parmi lesquels on peut citer

Pagnol, Barjavel, Jaccottet, mais aussi Anne Beaumanoir (1923 – 2022), résistante et Juste parmi les nations, qui a vécu à Dieulefit .

GOÛTERS LECTURE : 2^{ème} jeudi de chaque mois à 14 heures

salle du Conseil de la Mairie.

Les personnes intéressées sont les bienvenues !

ACTIVITES CULTURELLES en-dehors de la lecture :

Fréquentation des Cafés littéraires : Valréas, Grignan,

et des festivals locaux : festival de la Correspondance à Grignan.

Visites de musées : La Romanité à Nîmes,

le Château Lacoste au Puy Sainte-Réparate (en projet).

Printemps des poètes ... avec Colette (1873 – 1954)

« Plus mauves... non, plus bleues... je revois des prés, des bois profonds que la première poussée des bourgeons embrume d'un vert insaisissable,

des ruisseaux froids, des sources perdues, bues par le sable aussitôt que nées, des primevères de Pâques, des jeannettes jaunes au cœur safrané, et des violettes, des violettes, des violettes ... » (Les vrilles de la vigne)

Joyeuses Pâques !

H.G.

brindeculture@laposte.net

COMITE DES FETES DE ROUSSET-LES-VIGNES

Un petit retour sur ce 1^{er} trimestre 2023 :

Tout d'abord le Samedi 14 Janvier à 19h nous avons eu notre **Assemblée Générale** en présence notamment de notre Maire Jacques Gigondan et sous la présidence de son neveu Eric Gigondan . Après la lecture du compte rendu moral de l'année 2022 par le secrétaire Yannick Chauvin relatant les 9 manifestations proposées en 2022 , et les comptes rendu financiers présentés aussi par Yannick Chauvin trésorier , tout ceci approuvés à l'unanimité ; nous avons voté à l'unanimité le budget prévisionnel de l'année 2023 pour les 12 manifestations envisagées pour cette année.

En charge toujours de la location du terrain de tennis (location à l'année ou à la semaine) s'adresser à Yannick Chauvin au **06.83.50.40.23**.

Possibilité de louer tables , bancs , chaises et tank à lait du comité des fêtes pour tous renseignements s'adresser à Eric Gigondan au **06.74.03.79.94**

Après la démission de notre vice-président Hugues Laveaud pour raisons personnelles tout comme celles de Mesdames Delachaux Eflisia , Bertrand Catherine, Rouzé Josselyne et Messieurs Bernard Lucas et Parsyz Eric en cours d'année 2022 ou lors de cette AG , nous avons procédé à la réélection de notre bureau composé ainsi :

Président : Eric Gigondan

Vice-président : Victor Grand pré

Secrétaire : Yannick Chauvin

Secrétaire adjointe : Lucile Eydoux

Trésorier : Yannick Chauvin

Trésorier – adjoint : Daniel Cheyron

Membres actifs : Thérèse et Jean – Luc Ronzon, Jean-Pierre Cottarel, Amandine Vial , Christiane Ditché, Justin Geynet, Mélissa Eydoux, Jérémy Chauvin et avons accueilli avec grand plaisir en cours d'année 2022 Danielle Françon et lors de cette AG Garance Pradelle-Rodari mais aussi deux amis de Victor : Joris Arnaud de Valréas et Flavien Maillot de Montbrison-sur-Lez.

Fort de ses 17 membres, cette équipe soudée et dynamique vous a proposé son grand loto et sa loterie le DIMANCHE 29 JANVIER 2023 à 14h30.

115 personnes présentes ont apprécié les valeurs de notre loto et loterie :

3 séjours d'une semaine pour 4 personnes pour l'été 2023 (2 en montagne , 1 à la mer),

Week end pour 4 personnes à la montagne,

Bons cadeaux restaurant et commerçants, carte 12 pizzas chez Yamanni, caisse à alcools et pleins d'autres lots.

Un grand merci aux Roussettois qui ont offert un lot et qui ont participé à la réussite de notre loto, mais aussi aux nombreux commerçants qui nous ont soutenu.

Puis ce fût le retour de la belote en 4 parties de 12 donnes par addition de points rencontrés en ce **SAMEDI 4 FEVRIER à 14h30**

30 équipes se sont affrontées en toute sympathie Les 10 premières équipes étaient primées mais chaque perdant à eu une bouteille de vin en lot de consolation .





Et pour terminer ce 1^{er} trimestre une soirée « THEATRE COMIQUE SERAPHINE EN SOLO » par la « compagnie du i » de Toulouse était programmée en ce SAMEDI 11 MARS 2023 à 20h30.

Ouverte à tous, Roussettois et gens extérieurs au village, il est regrettable que seulement une petite quarantaine de personnes (membres et conjoints du comité inclus) se soit déplacée car le spectacle était d'une grande qualité et nous avons bien ri !!!!



Ce qui vous attend pour ce 2^{ème} trimestre 2023 :

SAMEDI 8 AVRIL A 15H chasse aux œufs de Pâques pour les enfants de Rousset et petits-enfants de Roussettois... mais aussi leurs copains des écoles de Saint-Pantaléon, Le Pègue, Montbrison-sur-Lez et Venterol.

Sur inscriptions par les écoles concernées ou bien en appelant Christiane Ditche au **07.83.43.77.99**

Rendez-vous devant la salle communale à 15h.

Chasse aux œufs de Pâques traditionnelle pour les moins de 6 ans et sous forme de jeu de l'oie par équipe pour les plus de 6 ans.



DIMANCHE 14 MAI VIDE GRENIER de 9 heures à 18 heures.

Dans le village, sur la place des Auches, le square de la mairie et la cour salle communale.

Installation dès 6h30.

10€ l'emplacement pour 5 ML sur 2 M de profondeur.

Renseignements et inscriptions auprès de Jérémy Chauvin après **18h30 au 06.33.46.12.54.**

Buvette et restauration du Comité des Fêtes sur place.

Pour info: **vide-greniers annulé** en cas de pluie ou de fort vent annoncé.

Retenez dès à présent :

VENDREDI 28 JUILLET 18H : Concert de la chorale Delta de Colline Serreau à
l'église Saint-Mayeul de Rousset.

Entrée libre. Verre de l'amitié offert à l'issue par le Comité des Fêtes.

SAMEDI 29 et DIMANCHE 30 JUILLET FETE VOTIVE (retour sur la place du Levant).

**SAMEDI 29 JUILLET 14H 2 EME EDITION GRATUITE DES JEUX OLYMPITRES OUVERTE A TOUS
PAR EQUIPE DE 5 PERSONNES DE PLUS DE 13 ANS.**

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS AUPRES DE

JEREMY au 06.33.46.12.54 ou de VICTOR au 07.88.59.34.74.

Vue l'énorme succès de la 1^{ère} édition en 2022 , nous vous assurons une édition en 2023 encore plus folle ;
les 3 premières équipes seront primées.

ON COMPTE SUR VOUS !!!!!

Restauration sur place par village **FOODS TRUCKS** (Burgers Vintage Burger, Pizzas de Yamanni, Paella d'art et table, La Cambuze pour les salés et Instant Givré et Aime la Galette pour les sucrés).

22h30 SOIREE DANSANTE PAR DJ « CRISTO FOLIES ANIMATIONS »

DIMANCHE 30 JUILLET à 13H30 : Concours de pétanque en doublettes montées; 300€ de prix + les mises.
Restauration sur place par village **FOODS TRUCKS**

(Burgers Vintage Burger, Pizzas de Yamanni, Paella d'art et table, La Cambuze pour les salés et Instant Givré et Aime la Galette pour les sucrés).

21h30 SOIREE DANSANTE AXEE ANNEES 80 PAR DJ « CRISTO FOLIES ANIMATIONS ».



Le Sou de l'École de Saint Pantaléon Les Vignes et de Rousset Les Vignes a organisé une retransmission de la finale de la coupe du monde de football le 18 décembre dernier. L'événement a rassemblé 90 supporters au Château Urdy et a permis de récolter 400 € pour les projets de l'école. Malheureusement, la convivialité n'a pas suffi à mener l'équipe de France jusqu'à la première place du podium !

Le 4 mars 2023, le Sou de l'École de Saint Pantaléon Les Vignes et de Rousset Les Vignes a eu la joie d'organiser son loto annuel au Château Urdy. Les 120 participants concouraient pour de nombreux lots gracieusement offerts par les commerçants de Saint Pantaléon Les Vignes, Valréas, Nyons, Grignan, Taulignan, Montélimar et Avignon.

Le Sou remercie chaleureusement les généreux donateurs et les participants toujours fidèles au rendez-vous. La recette de la journée (environ 1 800 €) servira au financement du prochain voyage scolaire pour le plus grand plaisir des enfants !

AICA La Garenne

Comptage des lièvres

Vous avez pu voir passer en soirée pendant le mois de février, un 4x4 équipé de projecteurs latéraux très puissants, pas de panique ! Il s'agissait de chasseurs (non-armés) qui s'occupent de la gestion de la faune sauvage. Cette opération, dirigée par la Fédération Départementales des Chasseurs de la Drôme a pour but de répertorier le nombre d'individus (lièvres mais pas que) vus sur un circuit prédéfini pour pouvoir ensuite comparer les résultats avec ceux des années précédentes et en déduire l'évolution des populations. Cela permet notamment de détecter des problèmes liés à la prédation ou aux maladies. Les politiques de prélèvements sont ensuite adaptées à ces résultats.

Cette année, c'est une quinzaine de chasseurs qui ont participé à cette opération sur 4 soirées entre le 14 et le 23 février. Ils ont eu le plaisir d'observer des lièvres, des renards, des chevreuils, des lapins, des bécasses, des sangliers, des fouines et des blaireaux.

Repas annuel



Ce 12 mars, ce sont 156 convives qui ont partagé notre repas annuel. Chasseurs, familles et amis, voisins ont pu se régaler avec notre civet de chevreuil et notre chevreuil à la broche. C'est dans une ambiance très agréable que tous ont pu déguster nos gibiers de l'année.

Un grand merci aux personnes qui ont œuvré pour la bonne réussite de ce repas : les chasseurs sans qui nous n'aurions rien eu dans les assiettes, les cuistots, la Mairie pour la mise à disposition de la salle, les participants ...



Piégeurs

Nous avons parmi nos adhérents plusieurs piégeurs agréés en activité. Si vous êtes embêtés par des nuisibles (renards, fouines) et que vous avez besoin de leurs services, merci de contacter le président de l'AICA.

Le président,

François GARAGNON

N'OUBLIEZ PAS

Rencontre lecture : 2ème jeudi
du mois à 14h.

DIMANCHE 14 MAI
VIDE-GRENIERS

28 JUILLET :
Chorale DELTA

29/30 JUILLET :
FETE VOTIVE



Margerie et Vincent
vous accueillent toujours avec plaisir.

Le restaurant est ouvert
du jeudi au dimanche midi.



Les mesures sanitaires en cours
seront respectées.

Tél : 04 75 26 75 46

Ateliers numériques Gratuits et sur inscription

Jeudi 5 janvier :
Prise en main d'un ordinateur

Mercredi 25 janvier :
Aide Parcours Sup'

Jeudi 16 Février :
Découverte Excel et Word

Jeudi 16 Mars :
Gestion d'une boîte mail

Jeudi 13 Avril :
Rangement d'ordinateur

Jeudi 11 Mai :
Atelier autour de la photo

Merci de venir avec votre ordinateur

Jeudi 15 Juin :
Créer son affiche

Jeudi 6 Juillet :
Naviguer en sécurité

Jeudi 13 Juillet :
Exceptionnellement à la Maison Milon - Grillon
Découverte des outils de fabrication
numérique

Lieux :
La cité du Végétal
Ancienne route de Grillon
84600 VALRÉAS

Horaires :
12h - 14h / 14h - 16h30

**Renseignements et inscriptions
(obligatoires)**
au 06 37 13 91 97 ou au 06 67 39 66 15

